

Natalité : où sont les (sages-)femmes ?

DE QUOI le mouvement des sages-femmes a-t-il accouché ? D'une revalorisation mensuelle de 500 euros, déjà. Sympa, sauf que toutes n'en bénéficieront pas, et que leurs conditions de travail demeurent inchangées. Résultat : du 24 au 31 décembre, ces ingrates planteront de nouveau leur piquet pour réclamer une réforme plus ambitieuse.

« Chaque minute, on passe à côté de l'accident », alerte Camille Dumortier, basée au CHU de Nancy et présidente de l'Organisation nationale syndicale des sages-femmes (ONSSF). Au sein de sa maternité, qui accueille 3 000 naissances par an, on trouve sept salles d'accouchement et seulement... trois sages-femmes. Impossible de répondre à toutes les demandes de femmes enceintes désireuses de donner la vie plus naturellement – sans péridurale, par exemple, ce qui implique un accompagnement.

Même goût amer pour une étudiante du Puy-de-Dôme, qui se souvient d'une garde où trois patientes se trouvaient en travail au même moment. Quand les soignants ont relevé la tête, ils ont découvert que l'une d'elles venait d'accoucher seule !

Faut pas pousser ?

Au CHU de Toulouse, où quatre sages-femmes font tourner neuf salles d'accouchement, Valérie Murat affirme travailler « à flux ultra-tendu » – presque à la chaîne.

En 2020, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Insee, une maïeuticienne (c'est le terme scientifique !) assistait, en moyenne, 53 naissances par an. Mais ce chiffre peut varier du simple au double. L'Essonne, par exemple, enregistre une moyenne de 101 nouveau-nés annuels par professionnelle. Entre 2000 et 2019, le nombre d'établissements y a été réduit de 15 à 9, et celui des lits en obstétrique a fondu de 24 %. Dans ce contexte, entre 2012 et 2021, le département a perdu 10 % de ses travailleuses.

Et la relève n'afflue pas dans les écoles. Laura Faucher, la présidente de

l'Association nationale des étudiants sages-femmes (ANESF), compte 68 places vacantes cette année sur l'ensemble du territoire. « Un chiffre inédit ! » D'autant que de nombreuses étudiantes mettent un terme à leur cursus à mesure que les stages s'intensifient et que d'autres, une fois leur diplôme en poche, se tournent vers le libéral.

Très patientes

En vingt ans, l'accouchement s'est sensiblement éloigné des enseignements scolaires. Il y avait 1 369 maternités en 1975, il en reste moins de 500 aujourd'hui. Remplacées peu à peu par des « usines à bébés », les petites structures continuent de disparaître, telle celle de Niort, qui fermera ses portes le 1^{er} janvier (« Ouest France », 8/12). Les taux d'encadrement minimum fixés par les décrets de 1998 sont devenus la règle. Le 3 décembre, l'arrêt maladie d'une seule sage-femme a provoqué le blocage partiel de l'activité de Sarlat, en Dordogne (« Sud Ouest », 10/12).

« A chaque fermeture, on voit les accouchements inopinés augmenter », relève Vincent Porteous, sage-femme et dirigeant à l'UFMICT-CGT. Début novembre, faute de personnel, de lits disponibles et de respirateurs pour bébé, une patiente enceinte de jumeaux qui ne pouvait être accueillie dans cinq maternités successives a poussé dans le camion du Samu durant le trajet de 200 km de Laval jusqu'à Vannes (France Bleu Mayenne, 10/11).

Des récits affligeants pour les professionnelles. « Je vois des collègues pleurer sur le parking dix minutes avant de prendre leur garde la boule au ventre », raconte un hospitalier du Nord. En juin 2020, le Collège national des sages-femmes évoquait ainsi 40 % des cliniciennes salariées et 31 % des cliniciennes libérales en burn-out ! « Quand on parle de l'épuisement des collègues, on pense surtout au danger pour les femmes et leurs nouveau-nés », précise Charlotte Besson, sage-femme libérale dans la Sarthe.

Il est loin, l'heureux événement !

F. R.-G.